

Ce qui était, par conséquent, une mesure fiscale discriminatoire sera donc absolument futile. Si elle fait partie intégrante du budget nous la classons parmi les mesures les plus répugnantes. Elle a été présentée par un gouvernement déboussolé qui aurait dû démissionner parce qu'il avait été défait lors de la présentation de la première mesure, mais qui s'est accroché au pouvoir en faisant fi de notre régime constitutionnel et en se livrant à Dieu sait quelles autres manœuvres, car il ne songeait qu'à ce qui lui convenait à lui, et voulait prendre une autre bouchée du gâteau. Résultat: la mesure dont nous sommes saisis.

Je ne proposerai pas d'amendement à cet article. Nous nous y opposons, voilà tout.

M. le vice-président: L'article 1 est-il adopté?

M. Burton: Monsieur le président, nous n'avons pas entendu le ministre d'État et c'est regrettable. Il n'a pas mis fin au débat sur la deuxième lecture et il n'a pas pris la parole lorsque nous avons abordé l'article à l'étude. Bien sûr, le gouvernement devrait s'occuper de questions très graves, des questions qui relèvent de la responsabilité du gouvernement et qui ont été soulevées au cours du présent débat. On peut différer d'opinion quant au meilleur parti à prendre dans les circonstances actuelles au Canada, mais nous avons sûrement le droit d'entendre les propos du ministre au lieu de le voir garder un silence complet sur la gravité de la situation économique au Canada. Nous nous attendions qu'il réponde aux questions soulevées au cours du débat sur la deuxième lecture et qui l'ont été de nouveau au comité.

Il faut, je crois, reconnaître que l'économie canadienne est proche du chaos; elle est sûrement dans un état confus. Le gouvernement semble tergiverser en essayant de justifier sa propre inaction et les propres politiques vides et creuses qu'il prend pour remédier à la situation. Il se préoccupe de l'inflation et de la psychologie de l'inflation. Il semble, comme l'autruche, se mettre la tête dans le sable. Il refuse de reconnaître que sa politique actuelle, qu'elle soit économique, fiscale et monétaire, est un échec, que nous ne pouvons discerner aucun résultat à la politique annoncée par le ministre et dont le gouvernement parle tant depuis quelques mois.

[L'hon. M. Lambert.]

Je citais tout à l'heure les commentaires de certains journaux sur la direction des affaires économiques du Canada. Je voudrais revenir là-dessus à propos de la disposition qui prolonge l'application de la surtaxe de 3 p. 100 à l'année civile 1970. Il s'agit d'un impôt supplémentaire que le gouvernement a réussi à faire adopter par le Parlement et qui devait d'abord s'appliquer aux années civiles 1968 et 1969. Le ministre des Finances d'alors, l'actuel secrétaire d'État (M. Sharp) aux Affaires extérieures, qui est ici en ce moment, a bien précisé que la surtaxe serait en vigueur pour deux ans et qu'elle serait maintenue tant que l'économie canadienne ne reprendrait pas son rythme normal et qu'elle n'aurait pas trouvé un véritable équilibre et une grande stabilité.

Le gouvernement doit sûrement se rendre compte que l'économie canadienne a évolué, que bien des gens ont étudié le problème de près—des autorités en la matière—et l'ont averti qu'il devrait agir avec grande prudence avant d'adopter des politiques restrictives qui ralentiront l'économie, ce qui accentuerait le chômage et multiplierait les mises à pied dans les services publics.

Mais apparemment, le gouvernement ne peut voir clairement la situation. Il refuse d'entendre les appels, les instances et les opinions qui lui sont exposés. Il s'en va à l'aveuglette sans se préoccuper des réalités de la vie. Les propos que je voulais signaler au ministre sont tirés d'un article paru ce matin dans le *Globe and Mail*. Ils se rattachent étroitement à notre débat de cet après-midi. M. George Bain, du *Globe and Mail* déclare en partie ce qui suit:

• (4.30 p.m.)

On a un peu rogné les dépenses publiques, à juste titre, mais si M. Benson a réussi grâce à la persuasion, des pressions subtiles ou des mesures, à agir sur le secteur privé, avec ou sans agressivité, il s'est tenu étonnamment coi.

Les grandes sources du crédit à la consommation ont-elles tenu compte des exhortations à l'austérité de M. Benson? Chargex continue à débiter. L'autre jour, les clients d'Esso ont reçu des dépliants leur disant: «Pourquoi attendre pour vous procurer ce dont vous avez besoin? Le crédit renouvelable vous permet plus facilement que jamais, de vous procurer ce qu'il vous faut sans vous inquiéter d'avoir à verser une grosse somme un certain mois.» Et Air Canada—CN qui devrait être sensible aux conseils du gouvernement, a informé ses clients du nombre de services accrus qu'ils peuvent utiliser, à des conditions plus faciles, avec leurs cartes de crédit.